

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 38
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le samedi 29 août à 17h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 24 août 2020, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

PRÉSENTS :

Marcel BOS, Didier COMELLA, Clotilde CORRENOZ, Stéphane GIRARD, Patrick HUSTACHE, Maurice NICOLUSSI-CASTELLAN, Stéphane VIEUX

ABSENTS :

POUVOIRS :

Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Branchement électrique buvette

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal la délibération n°33 du 27 juin 2019 par laquelle il avait été acté de réaliser les travaux électriques pour le branchement de la buvette. Après intervention de l'électricien, il apparaît que la tranchée d'alimentation depuis le compteur extérieur n'a pas été prévue.

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Bialec pour cette intervention, pour un montant total de 678,00 € HT (soit 813,60 TTC).

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré,
à l'unanimité,

décide de réaliser ces travaux,

accepte le devis présenté,

et **charge** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,

